

# 5 FICHE L'ÉCOCITOYEN



## Réduire son bac noir Pour une gestion écoresponsable des déchets



Bien que pratique et facile à gérer, l'enfouissement des déchets est dispendieux et néfaste pour l'environnement. Heureusement, nous détournons maintenant la majorité de nos matières résiduelles. Saviez-vous que 50 % d'entre elles sont compostables et 40 % sont recyclables ? À la Ville de L'île-Perrot, nous voulons atteindre ces taux !

### ● POURQUOI LIMITER SES DÉCHETS ?

D'une part, la gestion des déchets est polluante. En se décomposant, les rebuts produisent un liquide toxique appelé lixiviat et génèrent des gaz à effet de serre (GES). De plus, ils requièrent des centaines d'années à disparaître et contaminent nos cours d'eau.

D'autre part, la gestion des déchets est coûteuse. Chaque année, la Ville produit environ 3000 tonnes de déchets, et les coûts de leur enfouissement ne font qu'augmenter. À L'île-Perrot, ce montant peut dépasser les 500 000 \$ annuellement.

Dans l'ensemble, le Québec émet plus de 700 kg de déchets par année par habitant<sup>1</sup>, tandis que la moyenne mondiale est de 288 kg. Nous devons faire mieux !



### ● STRATÉGIE DES 3R-V : MOINS DANS LE BAC NOIR ET À L'ENFOUISSEMENT

Réduire, réutiliser, recycler et valoriser : voilà ce qu'est la stratégie des 3R-V! Elle vise à :

1. Prioriser la **RÉDUCTION** à la source. Pour ce faire, demandons-nous :

- En ai-je vraiment besoin ?
- Puis-je trouver une version de seconde main ?
- Le produit est-il suremballé ?
- Est-il offert par une compagnie locale ?
- Le fabricant et le vendeur sont-ils écoresponsables ?



2. Gérer la **DISPOSITION** du produit acheté. Pour ce faire, demandons-nous :

- Si je n'en veux plus, le produit pourra-t-il être **RÉUTILISÉ** ?
- Peut-il être réparé s'il ne fonctionne plus ?
- Peut-il être **RECYCLÉ** ? Son emballage, lui ?
- Le produit peut-il être **VALORISÉ**, soit transformé en un autre produit utile ?

## ● PAS DE MATIÈRES COMPOSTABLES DANS LE BAC NOIR

Il est important de **bannir** les matières organiques des **lieux d'enfouissement**, où elles se décomposent lentement et génèrent du méthane, un GES **25 fois** plus puissant que le CO<sub>2</sub><sup>3</sup>.

Celles-ci sont principalement :

- Les résidus alimentaires ;
- Les résidus verts ;
- Les feuilles ;
- Les branches.



Afin de savoir si un **résidu alimentaire** peut aller dans le **bac brun**, consultez la Fiche L'ÉCOCITOYEN # 6 : *Réussir son bac brun*.

En ce qui a trait aux feuilles et aux résidus de jardins, le meilleur choix reste de pratiquer :

- **L'herbicyclage** : cela consiste à laisser les rognures de gazon se décomposer sur place après la tonte.
- **Le feuillicyclage** : cela consiste à laisser sur place les feuilles mortes déchiquetées à la tondeuse.

Pour obtenir plus de détails sur ces procédés, consultez la fiche L'ÉCOCITOYEN #3.

En dernier recours, ces matières peuvent être déposées dans le bac brun ou dans un sac de papier à résidus verts. Quant aux branches, elles font l'objet d'une collecte indépendante.

## ● LA COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX C'EST PRATIQUE, MAIS...



Tous les déchets volumineux sont envoyés au site d'enfouissement. Eh oui ! C'est là que se retrouveront notamment les matelas, les canapés et les toilettes mis au chemin.

Votre devoir est plutôt de **privilégier les écocentres** pour valoriser ces matières. Parfois, le détaillant, le fabricant ou l'entreprise de livraison du produit offrent le service de ramassage et de recyclage du vieux mobilier.

À L'Île-Perrot, les **seuls items acceptés** à la collecte des déchets volumineux sont :

À noter que plusieurs encombrants non listés peuvent aussi être envoyés à l'écocentre.

- Les lavabos
- Les douches
- Les baignoires
- Les toilettes
- Les meubles entiers
- Les sofas
- Les matelas
- Les chauffe-eaux



## LES ÉCOCENTRES, PROFITEZ-EN !

Vous rénovez votre salle de bain ? Les déchets de démolition comme les panneaux de gypse, les morceaux de bois et de céramique, les plinthes chauffantes et les résidus de peinture doivent être apportés à l'un des quatre écocentres de Vaudreuil-Soulanges, situés à Vaudreuil-Dorion, Pincourt, Saint-Zotique et Rigaud. En ce qui a trait aux électroménagers, aux meubles,

aux toilettes, aux pneus et aux résidus domestiques dangereux : apportez-les à l'écocentre !

Pour plus de détails sur les écocentres et les matières acceptées, consultez la Fiche L'ÉCOCITOYEN # 8 : *Les Écocentres* ou rendez-vous sur le site Web de la MRC au <https://mrcvs.ca/citoyens/environnement/reseau-des-ecocentres/>.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

1. Recyc-Québec (2023). Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/actualite/recyc-quebec-diffuse-les-resultats-du-bilan-2021-de-la-gestion-des-matieres-residuelles-au-quebec-bilan-gmr/>
2. Banque Mondiale (2022). Solid Waste Management. <https://www.worldbank.org/en/topic/urbandevelopment/brief/solid-waste-management>
3. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (s.d.). Gaz à effet de serre. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/registre/tableaux.htm>